

**Les propositions
d'amendements
sont à faire parve-
nir à l'UCR-CGT
impérativement,
avant le 3 avril 2020**



DOCUMENT D'ORIENTATION

Présenté à la commission exécutive du 23 février 2020

PRÉAMBULE

**L'ambition d'un syndicalisme
pour tous les retraités**

CHAPITRE I

**La place et le rôle des retraités
dans la société et dans la CGT**

1. Une force qui compte dans la société
 - 1.1. Les retraités assurent un rôle utile et social
 - 1.2. Un rôle pratique, intergénérationnel et solidaire
 - 1.3. Les retraités : témoins et garants de l'histoire
 - 1.4. Les retraités, partie prenante du mouvement social
2. La place des retraités dans la CGT

CHAPITRE II

Pour une juste répartition des richesses

CHAPITRE III

Notre démarche revendicative

1. Sur le pouvoir d'achat :
 - 1.1 Niveau de pension
 - 1.2 Revalorisation des pensions
 - 1.3 Pension de réversion
 - 1.4 Retraites complémentaires
 - 1.5 CSG
 - 1.6 Fiscalité

2. Sur nos droits :

- 2.1 Services publics
- 2.2 Santé, autonomie
- 2.3 Droit à la culture, aux loisirs

3. Démarche revendicative en territoire
4. Transition écologique
5. Mutation technologique
6. Démarche en transversalité et d'ouverture
7. Unité syndicale

CHAPITRE IV

Le syndicalisme spécifique retraités

1. Continuité syndicale, évolution de nos forces organisées dans les entreprises, qualité de vie syndicale
2. Place des femmes
3. Bataille des idées
 - 3.1 Communication et réseaux sociaux
 - 3.2. Vie nouvelle

CHAPITRE V

**L'action des retraités en Europe
et dans le monde**

CHAPITRE VI

Le combat pour la paix

PRÉAMBULE

L'ambition d'un syndicalisme pour tous les retraités

Le 12^e congrès de l'UCR-CGT doit nous permettre de débattre de notre activité et décider de nos orientations pour les 3 années à venir.

Partant du postulat qu'un congrès n'efface pas le précédent, celui-ci s'inscrit dans la poursuite des réflexions engagées et des résolutions décidées.

Ces résolutions ont été travaillées au cours de cette mandature. Certaines sont abouties, d'autres auront besoin d'être poursuivies dans le prochain mandat.

Notre congrès s'appuie sur les orientations et les priorités collectives décidées au 52^e congrès confédéral et plus particulièrement pour l'UCR-CGT qui « devra élaborer avec la Confédération des plans de travail déclinés dans les fédérations et les territoires » (Cf. document d'orientation du 52^e congrès confédéral - page 198).

Il se situe dans un mouvement social historique, intergénérationnel. La force de ce mouvement est d'avoir su réunir dans un même combat l'ensemble des professionnels des secteurs publics et privés. La conscience de la nécessité de transformer notre société grandit.

En effet chacun a pu mesurer l'accélération du recul social et la violence des attaques gouvernementales en direction des retraités. Pouvoir d'achat, montant et revalorisations des pensions qui conditionnent le niveau de vie des retraités, mais également l'accès aux soins, à l'aide à l'autonomie, aux services publics, aux transports, au logement, aux services de proximité, aux loisirs, à la culture, sont autant de besoins non satisfaits qu'il nous reste à conquérir.

Nos repères revendicatifs spécifiques, élaborés dans le cadre des repères confédéraux et actualisés au cours de la mandature, concrétisent notre démarche.

La vie des retraités, ancrée dans le réel, est concernée par tout ce qui touche aux conditions de vie : l'emploi, les salaires, les retraites, le chômage, la Sécurité sociale, les complémentaires santé, la fiscalité... Elle l'est aussi par les enjeux sociétaux tels l'évolution démographique, la place et le rôle des retraités dans la société, la transition énergétique et les mutations technologiques pour une qualité de vie à la retraite.

L'ensemble des politiques publiques, basées essentiellement sur des critères financiers, sont dictées par les exigences du capitalisme mondialisé relayé par les États et l'Union européenne.

Le capitalisme n'a pas de frontière, son pouvoir agit directement sur la planète et ses habitants. Notre démarche s'applique aussi aux enjeux internationaux.

Se posent, avec force, les questions :

- d'une juste répartition des richesses, d'une société solidaire, intergénérationnelle et fraternelle,
- du développement d'un syndicalisme spécifique de retraités pour préserver et gagner des droits nouveaux.

C'est avec ces perspectives que nous avons élaboré le document autour de 6 chapitres :

● **Chapitre I : La place et le rôle des retraités dans la société et dans la CGT**

● **Chapitre II : Pour une juste répartition des richesses**

● **Chapitre III : Notre démarche revendicative**

● **Chapitre IV : Le syndicalisme spécifique retraités**

● **Chapitre V : L'action des retraités en Europe et dans le monde**

● **Chapitre VI : Le combat pour la paix**

40 **CHAPITRE I**

41 **La place et le rôle des retraités dans la société et dans la CGT**

42 **1. Une force qui compte dans la société**

43 Selon l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, jamais dans l'histoire de l'humanité nos
44 sociétés n'avaient connu une évolution démographique aussi rapide. En 30 ans, l'espérance de vie a plus pro-
45 gressé que pendant les 5 millénaires précédents.

46 Le vieillissement démographique, notamment dans les pays développés, prépare l'un des changements sociaux
47 les plus importants du XXI^e siècle.

48 L'espérance de vie à la naissance des Français s'allonge, ce qui pose la question de la qualité de fin de vie. En 2018,
49 l'espérance de vie atteint 79,4 ans pour les hommes et 85,3 ans pour les femmes.

50 Près de 17 millions de retraités, sur une population de 67 millions d'habitants, vivent en France. Parmi eux, 6 mil-
51 lions ont 75 ans ou plus, dont 62 % de femmes, ce qui constitue une révolution démographique dont les poli-
52 tiques publiques doivent tenir compte.

53 Aujourd'hui, il nous reste plus de 20 ans d'une nouvelle vie après le départ en retraite. Ce progrès formidable doit
54 cesser d'être considéré comme une charge.

55 Les salariés ont envie de réinventer cette période en partant suffisamment tôt à la retraite en bonne santé pour
56 pouvoir se projeter dans l'avenir, participer à la vie sociale et jouer leur rôle dans la société.

57 Il est possible de gagner en qualité de vie pour tous les âges. Les moyens techniques, scientifiques et écono-
58 miques le permettent. C'est un choix de société essentiel qui suppose d'intégrer pleinement dans les politiques
59 publiques, la notion de « société pour tous les âges ».

60 Cela suppose qu'on ne recule pas l'âge de la retraite : travailler plus longtemps use et rend plus difficile l'ouver-
61 ture à de nouvelles activités. C'est en amont que l'essentiel se joue : dans la formation de l'individu qui doit don-
62 ner à la fois le goût et les moyens de continuer à se cultiver et de multiplier ses centres d'intérêt.

63 L'activité à la retraite peut se développer de multiples façons, spécialement au travers de la vie associative et
64 militante qui nourrit le lien social et préserve de la solitude. Cela suppose qu'une politique gouvernementale
65 progressiste aide financièrement les diverses associations, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui.

66 **1.1. Les retraités assurent un rôle utile et social :**

67 ● 69 % des maires des 35 000 communes sont des retraités.

68 ● 38 % des retraités sont adhérents à une association. Ils consacrent en moyenne 26 jours par an à leur fonction-
nement (Dress).

69 ● 50 % des dirigeants du monde associatif sont des retraités ; en sachant que les associations gèrent un budget
annuel de 5 milliards d'euros (hors associations sportives).

70 ● 62 % des associations caritatives à but humanitaire et 59 % des associations de défense des intérêts sont pré-
sidentées par des retraités.

71 ● 40 % des nouvelles associations sont créées par des retraités.

72 **1.2. Un rôle pratique, intergénérationnel et solidaire**

73 Les jeunes retraités sont devenus une génération pivot assurant l'aide aux enfants, aux petits-enfants et aux
74 parents âgés.

75 33 % des retraités aident financièrement leurs enfants et 30 % leurs petits-enfants (hors héritage).

76 Selon une étude de la Dress, le volume de garde des petits-enfants par les grands-parents est de 23 millions
77 d'heures par semaine, ce qui est comparable aux heures effectuées par les assistantes maternelles. Les retraités
78 constituent la majeure partie des aidants pour les personnes handicapées ou en perte d'autonomie, en particu-
79 lier pour leurs parents.

80 Plus largement, on aura compris que toutes ces pistes pour une retraite vraiment humaine offerte à tous sup-
81 posent que l'on change les bases de notre société, qu'on cesse de voir dans les individus de simples facteurs de
82 production, jetables dès qu'ils ne sont plus utiles, et qu'on fasse du développement personnel à tous les âges de
83 la vie le sens même de l'organisation sociale.

84 **1.3. Les retraités : témoins et garants de l'histoire**

85 Face à la désinformation généralisée, les retraités sont porteurs de mémoire et garants de notre histoire récente.
86 Témoins du déroulement des faits, et en particulier de l'histoire des luttes des dernières décennies, ils sont en
87 capacité de rétablir les vérités que ne veulent pas admettre ceux qui nous gouvernent.

88 Ils consacrent du temps, individuellement ou collectivement, à écrire l'histoire des luttes qui ont permis le pro-
89 grès social du XX^e siècle.

90 Il faut réinsérer le vieillissement dans une réflexion, plus large plutôt que de le réduire à un problème médical
91 ou social. Il nous faut penser une société faite d'individus en constante évolution et concevoir un système social
92 pour l'intégration de tous.

93 **1.4. Les retraités, partie prenante du mouvement social**

94 La place que les retraités tiennent dans notre société ne se limite pas à leur nombre et aux préoccupations liées
95 au vieillissement.

96 Il y a une nouvelle vie après le travail. Une vie nouvelle comme l'UCR-CGT a décidé de titrer son magazine.
97 Grâce aux luttes, qui ont permis la réduction du temps de travail, de la pénibilité et l'avancement de la date de
98 départ à la retraite, et aux progrès de la médecine, les retraités ont pu s'investir dans de nombreuses activités. Ils
99 occupent, désormais, une place importante dans la vie du pays et leur rôle social ne cesse de grandir.

100 C'est aussi une raison pour laquelle vouloir repousser l'âge de départ à la retraite est un non-sens et va à l'en-
101 contre du progrès et développement de notre société.

102 Mais cela n'aurait pas suffi si les retraités n'avaient affirmé leur responsabilité et conforté le poids qu'ils repré-
103 sentent dans la vie sociale en se mobilisant massivement pour la défense de leurs revendications. Les gouverne-
104 ments ne doivent plus continuer de les considérer comme une variable d'ajustement des difficultés budgétaires
105 de l'État.

106 C'est dans les nombreuses luttes qu'ils ont conduites, notamment sous l'impulsion des retraités CGT, sur leurs
107 revendications spécifiques, comme sur celles des salariés dont ils se sentent solidaires, que les retraités ont
108 conquis la place et le rôle qu'ils occupent, aujourd'hui, dans notre pays. C'est une donnée dont tout le monde
109 doit désormais tenir compte.

110 **Le congrès décide :**

111 • **De gagner la reconnaissance de la place et du rôle des retraités dans la société.**

112 • **De revendiquer une politique publique favorisant un vieillissement réussi.**

113 • **D'impulser une réflexion et des débats sur le vieillissement.**

114 **2. La place des retraités dans la CGT**

115 Le retraité CGT est d'abord un syndiqué CGT. En ce sens, il est porteur, comme tous les autres, d'un avenir social
116 et citoyen meilleur. Il participe avec l'ensemble des salariés à la création d'un rapport de force nécessaire à la
117 prise en compte de ses aspirations.

118 Les retraités CGT représentent une force à part entière et importante dans la CGT.

119 Ils se construisent à partir de leur histoire personnelle, de leurs propres convictions et des valeurs de solidarité.

120 Le syndicalisme retraité propose à chacun de s'inscrire dans la défense de ses revendications dans les structures
121 territoriales et professionnelles de la l'UCR.

122 Alors que certains leur reprochent de coûter cher à la société, les retraités, après avoir contribué comme salariés
123 à la production de richesses, continuent d'y participer.

124 Des formes nouvelles de luttes apparaissent pour combattre avec force la régression des droits acquis depuis
125 plus d'un siècle par le monde du travail.

126 Dans ce contexte, nous devons avoir la capacité de démontrer qu'agir avec la CGT, c'est participer à un rapport
127 de force susceptible de faire avancer les revendications tout en contribuant à la transformation de la société.

128 Une évolution du rapport de force nécessite obligatoirement l'élévation de conscience des syndiqués comme
129 des citoyens, laquelle passe par l'action de la CGT favorisant l'accès à l'information libre, à la connaissance, à la
130 culture.

131 Cette élévation de la conscience politique implique une compréhension plus aigüe du réel, le refus de la fatalité,
132 de la résignation et de la dépolitisation. Elle nous invite à combattre les souffrances, les injustices sociales, la
133 misère, la violence, le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie...

134 C'est à l'échelle territoriale, tant au niveau des bassins de vie que d'activités, que les retraités ont besoin de s'orga-
135 niser pour combattre l'isolement, défendre leur pouvoir d'achat, la protection sociale et les services publics, et
136 leur qualité de vie.

137 L'organisation des retraités en entreprise permet de préserver les liens avec d'anciens collègues et les nouveaux
138 en activité afin de défendre leurs droits liés à l'entreprise dans le syndicat de site et doit être complémentaire à
139 leur implication dans les territoires.

140 L'organisation des retraités sur les lieux de vie permet de favoriser les convergences entre citoyens et développer
141 une activité revendicative locale.

142 Les retraités représentent une grande partie de la population et, en ce sens, une force sociale en puissance riche
143 de son expérience et de ses engagements dans la famille, le quartier, la société et dans l'ancienne entreprise le
144 cas échéant. Le syndicalisme retraité est un enjeu pour toute la CGT.

145 Le syndicalisme doit organiser la solidarité et faire valoir les spécificités et la complémentarité entre les
146 générations.

147 **Le congrès décide :**

148 ● **De faire du syndicalisme retraités un enjeu pour toute la CGT.**

149 ● **De développer le syndicalisme retraités sur les lieux de vie et dans les entreprises.**

150 **CHAPITRE II**

151 **Pour une juste répartition des richesses**

152 En France, pour une population de 67 millions d'habitants, avec un PIB de 2 360 milliards d'euros, nous sommes :

153 ● 25,4 millions de travailleurs actifs,

154 ● 17 millions de salariés retraités,

155 ● 8 à 9 millions de salariés en demande d'un emploi.

156 Dans le monde, au 2^e trimestre 2019, les 1 200 plus grosses entreprises ont attribué 463 milliards d'euros à leurs
157 actionnaires.

158 Les dix premières se sont attribuées 44 milliards, on y retrouve : Nestlé (2^e), Sanofi (4^e), BNP-Paribas (6^e) et Total
159 (10^e).

160 En France, ont été distribués 46 milliards d'euros, avec une progression de 3,1 %. Pour 100 euros de bénéfices,
161 67,4 iront aux dividendes, 27,3 à l'investissement et 5,3 aux primes diverses des salariés.

162 L'évolution du partage des richesses dans les 10 dernières années aura amplifié le déséquilibre :

163 ● PIB : +26,5 %

164 ● Dividendes : +47 %

165 ● Salaires : +8 %

166 ● Pensions : +6,9 %

167 La logique capitaliste n'a ni limite ni frontière. Elle a pour objet la maîtrise des matières premières et l'accès aux
168 différents marchés avec l'appropriation totale et exclusive des profits.

169 Le capitalisme exploite les femmes et les hommes et détruit la nature. Son avidité est sans limites.

170 La concurrence planétaire fragilise l'environnement et détruit la vie sur terre.

171 Les tensions au plan international confirment la nécessité de faire vivre et grandir la bataille solidaire et interna-
172 tionale de la CGT contre le capitalisme.

173 Nous sommes dans un pays riche de nos productions malgré les attaques et la mise en concurrence des entre-
174 prises et des salariés.

175 Le partage équitable des richesses doit être la règle.

176 Les réformes systémiques engagées par le pouvoir sur les retraites et la santé traduisent les objectifs fixés par les
177 tenants du capitalisme financier contre les dépenses publiques et l'intérêt général du pays.

178 La course au profit se traduit par des attaques contre les garanties collectives attachées aux branches et aux
179 services publics, tous secteurs confondus.

180 Les gouvernements successifs, aux ordres du patronat, ont remis en cause le Code du travail. Pour entraver nos ca-
181 pacités de révolte et de mobilisation, Emmanuel Macron utilise les armes de la répression et l'intimidation judiciaire.

182 Pour asseoir sa domination, le capitalisme s'appuie sur les institutions qu'il a mises en place (Commissions euro-
183 péenne, FMI, OMC, BCE, traités européens, etc.).

184 Les politiques d'austérité instaurées par ces institutions alimentent les logiques de repli sur soi et favorisent la
185 montée de l'extrême droite.

186 Les attaques du pouvoir en place entraînent des mouvements de protestations, sous de multiples formes
187 d'actions.

188 L'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, nous impose une politique libérale et assumée de régression sociale
189 au service du capital.

190 Avec ce gouvernement, il n'est pas question de partage, mais d'enrichissement des plus riches par la suppression
191 de l'impôt sur la fortune, l'abaissement des taxes sur les dividendes, les réductions d'impôts des plus hautes
192 tranches.

193 Cette politique de classe conduit :

194 ● À la remise en cause de l'ensemble des services publics. Au prétexte de rentabilité, ils sont confiés au privé
195 pour les commercialiser.

196 ● À la baisse drastique des rémunérations ; toutes les ressources des salariés sont affectées : salaires, pensions de
197 retraite, allocations chômage, aides aux familles. L'austérité sociale et salariale est sans précédent.

198 ● Aux réformes systémiques de notre protection sociale (santé/famille/retraite).

199 Sous couvert de dialogue social, le pouvoir ne cesse de contourner les syndicats. Il entrave leur capacité d'inter-
200 vention par des règlements et des lois qui affaiblissent la représentation des salariés, tant dans les entreprises et
201 les services publics que dans la société.

202 Dans le même temps, la CGT reste un outil à la disposition de tous.

203 La situation de révolte sociale, de contestation, de luttes et de propositions ouvre de réelles perspectives pour
204 les travailleurs et les retraités.

205 D'autres mouvements y participent : gilets jaunes, étudiants, femmes et précaires.

206 Il est illusoire de penser que nous pouvons garantir un bon système de protection sociale pour tous (santé,
207 famille et retraite), sans un bon niveau de ressources basées sur les cotisations.

208 Le partage des richesses sera équitable s'il est rééquilibré au bénéfice des salariés.

209 Pour les retraités d'aujourd'hui et ceux à venir, il faut un système de retraite solidaire par répartition à prestations
210 définies, sans décote et qui réponde à leurs besoins.

211 **Le congrès décide :**

212 ● **D'agir pour un juste partage des richesses.**

213 ● **De s'opposer au régime universel par points.**

214 ● **De rejeter tout nouveau recul de l'âge de départ en retraite ainsi qu'un nouvel allongement de la**
215 **durée de cotisations.**

216 ● **D'agir pour le maintien et l'amélioration du régime de retraite actuel dont les régimes spécifiques,**
217 **avec un financement basé sur les cotisations et la solidarité intergénérationnelle.**

218 **CHAPITRE III**

219 **Notre démarche revendicative**

220 **1. Sur le pouvoir d'achat :**

221 **1.1 - Niveau de pension**

222 La pension issue du Conseil national de la Résistance est un salaire socialisé, ce qui la distingue d'une allocation.
223 C'est l'expression d'une solidarité intergénérationnelle.

224 Nous n'avons pas acheté une retraite, nous nous sommes ouvert des droits en cotisant tout au long de notre vie
225 de salarié.

226 Ce n'est pas une assurance, mais un partage solidaire issu d'un contrat social. Aujourd'hui, on veut nous conduire
227 vers un système où l'assurantiel serait déterminant. C'est la transformation d'une société solidaire en chacun
228 pour soi.

229 En 2016, selon le Conseil d'orientation des retraites (COR), les pensions nettes moyennes qui représentent 63,3 %
230 du revenu d'activité ne pourraient que décroître. Ainsi, en 2070, la pension de retraite ne représenterait que 40
231 à 50 % du revenu moyen d'activité.

232 Le gouvernement prétend que le revenu médian des retraités est supérieur aux revenus médians des salariés.
233 Cette augmentation n'est en réalité que le résultat de l'entrée de nouveaux retraités qui ont des pensions plus
234 élevées dues à des carrières complètes (effet Noria).

235 **Les ressources existent pour améliorer la situation des retraités.**

236 Le PIB s'élève à 2 359 milliards d'euros en 2018 et continue d'augmenter avec une part de plus en plus importante
237 pour le capital, au détriment des salaires et des retraites. Nous avons besoin d'une autre répartition des richesses :

- 238 ● Augmenter les salaires et les pensions.
- 239 ● Supprimer le CICE et les exonérations de cotisations.
- 240 ● Lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.
- 241 ● Etc.

242 **1.2 - Revalorisation des pensions**

243 Avant les réformes de 1993 du régime général et de 2003 pour la fonction publique, les pensions étaient indexées
244 sur les salaires. L'indexation sur l'indice des prix a conduit à une baisse importante du pouvoir d'achat. Depuis
245 2018, la revalorisation n'est plus appliquée sur l'indice des prix. Le COR parle de paupérisation des retraités.

246 L'indexation des retraites, liée à l'évolution des salaires, est un élément essentiel du droit à la retraite avec un
247 salaire socialisé.

248 **1.3 - Retraites complémentaires**

249 Elles ont été un laboratoire patronal pour attaquer les droits à la retraite. Le poids du Medef dans les régimes
250 paritaires Agirc-Arrco a ainsi permis au syndicat patronal de mettre la pression sur le montant des retraites et
251 sur le recul de l'âge de départ, instaurant un bonus/malus. C'est ainsi que les retraites complémentaires ont été
252 bloquées pendant 5 ans. Or, elles représentent aujourd'hui plus de 50 % du revenu des retraités.

253 **1.4 - Pensions de réversion**

254 Sur 17 millions de retraités, 4,4 millions perçoivent une pension de réversion.

255 89 % des bénéficiaires sont des femmes, dont 600 000 ne vivent que d'une pension de réversion.

256 Pour la CGT, la pension de réversion doit tenir compte de la communauté de vie et du nécessaire maintien du
257 niveau de vie. Elle doit rester une partie de la pension du conjoint décédé. Le taux des pensions de réversion
258 doit être porté à hauteur de 75 % de la/ou des pensions du conjoint décédé, sans condition d'âge et/ou de res-
259 sources. La CGT revendique qu'elle soit étendue aux pacsés et aux concubins dans les mêmes conditions et est
260 opposée à toute remise en cause. Le projet du gouvernement actuel sur la pension de réversion, envisage soit
261 de capitaliser sous forme de partage des droits entre les deux conjoints, soit de remettre en cause la réversion.
262 Par ailleurs, les trimestres supplémentaires auxquels les mères avaient droit seraient amenés à disparaître, tandis
263 que la majoration de pension se heurterait à la question du divorce.

264 **1.5 - La CSG, un impôt injustifié**

265 Les augmentations successives de la CSG se sont accompagnées majoritairement de baisses équivalentes, voire
266 parfois supérieures, de cotisations sociales. De ce fait, en apparence indolores pour les actifs, elles ont largement
267 amputé les pensions d'une majorité de retraités.

268 Sur les 8,3 % de CSG prélevés aujourd'hui, une partie de ce prélèvement est imposables pour les retraités rede-
269 vables de l'impôt sur le revenu ! La cotisation sociale, elle, n'est pas imposable.

270 Emmanuel Macron a non seulement poursuivi cette politique substitutive, CSG/suppression ou allègement de
271 cotisations sociales, mais l'a amplifié au point de mettre notre système solidaire de Sécurité sociale/Protection
272 sociale en danger mortel.

273 Les droits des affiliés sociaux sont remis en cause. Les pensions de retraite sont indexées et amputées différem-
274 ment selon le montant des pensions et le foyer fiscal. C'est une remise en cause supplémentaire du principe
275 d'universalité acté lors de la mise en place de la Sécurité sociale en 1945.

276 La réforme systémique des retraites que veut imposer Emmanuel Macron n'est pas autre chose qu'un affaiblissement
277 conséquent des droits de l'ensemble des salariés, actifs et retraités. C'est la voie royale à la privatisation
278 de la couverture sociale de la population. Les assurances privées et les fonds de pension se tiennent prêts à
279 s'engouffrer dans les brèches offertes par choix politiques.

280 La CGT avance nombre de propositions, tant pour un nouveau calcul des cotisations que pour la transformation
281 de la CSG en cotisations salariales et patronales (voir repères confédéraux).

282 **1.6 - Fiscalité : les retraités toujours aussi maltraités**

283 Le niveau de vie des retraités, déjà sérieusement mis à mal avec les revalorisations insuffisantes de leurs pensions,
284 a été attaqué par les différentes mesures instaurées par les gouvernements successifs, principalement depuis
285 2007 : suppression de la demi-part d'impôt sur le revenu pour la majorité des personnes vivant seules et ayant
286 élevé au moins un enfant, imposition de la majoration de pension, instauration de la CASA, augmentation de la
287 CSG, poids de la TVA impôt le plus injuste. Ces mesures ont conduit de nombreux retraités à devenir imposables
288 à l'impôt sur le revenu ce qui a entraîné pour ces derniers la suppression de diverses aides ou exonérations.

289 La suppression annoncée de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour 80 % des ménages en 2020
290 et 100 % en 2023, outre le fait qu'elle prive les collectivités territoriales de moyens financiers importants, n'améliore
291 pas le pouvoir d'achat des retraités qui bénéficiaient déjà de l'exonération avant la réforme Macron. Cet
292 amoindrissement des recettes des collectivités territoriales induira, à terme, la suppression de services publics,
293 voire leur privatisation, ce dont souffriraient les plus fragiles et en particulier de nombreux retraités.

294 Certes, nos nombreuses actions menées contre les mesures fiscales régressives ont conduit à des améliorations
295 pour certains retraités, mais elles sont notoirement insuffisantes.

296 Les exonérations et les aides diverses accordées au plan fiscal et social aux entreprises et aux plus fortunés ainsi
297 que l'évasion et la fraude fiscale et sociale font perdre entre 300 à 400 milliards aux budgets de l'État et de la
298 Sécurité sociale. Ces exonérations sont financées par une fiscalité accrue sur les ménages.

299 Nombreux sont ceux qui découvrent les méfaits du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. L'objectif
300 de fusion, à terme, de l'impôt sur le revenu et de la CSG n'est pas abandonné, pas plus que la volonté d'instaurer
301 un taux unique comme pour les revenus de capitaux mobiliers en matière d'impôt sur le revenu.

302 **Le congrès décide :**

303 **De poursuivre la mobilisation pour :**

- 304 ● **l'augmentation des pensions,**
- 305 ● **le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat,**
- 306 ● **l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen,**
- 307 ● **le minimum de pension au niveau du Smic revendiqué par la CGT,**
- 308 ● **le maintien et le développement des pensions de réversion.**
- 309 ● **De donner plus d'ampleur à l'action pour exiger une réforme de la fiscalité ainsi que le retrait**
- 310 **de toutes les mesures fiscales injustes décidées par les derniers gouvernements.**
- 311 ● **Exiger une réduction des taux de TVA avec un taux 0 pour les produits de première nécessité.**

312 **2. Sur nos droits :**

313 **2.1 - Services publics**

314 **Maintenir et développer les services publics pour tous**

315 **Des services publics, permettant de faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers**

316 La fonction publique et le secteur public ont connu un fort développement sous la pression d'importants mou-
317 vements sociaux : 1936, 1945, 1968.

318 La conception française du service public se réfère à trois principes fondamentaux :

- 319 ● **L'égalité d'accès : c'est à ce titre que les usagers doivent être traités sans discrimination ni avantages particuliers**
320 **en tout point du territoire. Par ailleurs, le droit d'égal accès au service public implique une égalité tarifaire de**
321 **base, c'est la péréquation tarifaire qui doit s'appliquer, quel que soit le lieu d'habitation.**
- 322 ● **La continuité de service : ce qui correspond à l'impératif d'assurer, sans interruption sur l'ensemble du territoire,**
323 **une activité relevant de l'intérêt général.**
- 324 ● **L'adaptabilité : ce qui doit permettre d'ajuster, de manière qualitative et quantitative, les prestations aux évo-**
325 **lutions de la société, aux progrès scientifiques et techniques, aux besoins des usagers.**

326 **L'ensemble de ces trois principes fondamentaux constitue la raison d'être du service public dont l'objectif est la satisfaction de l'intérêt général, la promotion des biens communs, le développement humain durable et la recherche du progrès social.**
327
328

329 **Le service public découle d'un choix de société assurant la cohésion sociale, l'amélioration des conditions de vie et l'intégration des populations. Il est aussi source de services aux entreprises, générateur d'emplois induits et d'efficacité économique. Il affirme un principe d'égalité entre les individus et entre les territoires.**
330
331

332 Si les services publics sont souvent décriés par le Medef, l'implantation des entreprises se décide principalement en fonction de leur présence : autoroutes, routes, roades, gares, voies ferrées...

334 Les règles européennes, notamment celles imposant la réduction des déficits publics, opposent à ces principes une tout autre logique de nature essentiellement économique et financière. Une conception d'économie de marché ouverte où la concurrence est « libre et non faussée » et dont les critères sont principalement d'ordres financiers.

337 **Cela conduit, de fait, à une réduction des capacités du service public sous l'effet de choix politiques d'austérité et de restrictions budgétaires.**
338

339 Sous la pression de Bruxelles, les privatisations de services publics se multiplient ; elles prennent différentes formes, mais aboutissent toutes aux mêmes résultats : dégradation du service rendu au public, hausses et anarchie des tarifs. Il s'agit d'une politique délibérée, menée lentement, mais avec opiniâtreté par les gouvernements quels qu'ils soient, de transformer TOUS les services publics en sociétés anonymes.

343 Même certaines fonctions pouvant être considérées comme relevant du régalién (santé, enseignement, prison, justice, sécurité...) pourraient à terme être concernées.

345 Les différents mouvements sociaux notamment depuis 2018 et celui historique contre la réforme à points, ont secoué le pays.

347 La forte présence des retraités dans les rassemblements et les manifestations a montré la justesse de nos revendications et la pertinence de nos initiatives.

349 Les attaques successives des différents gouvernements mettent à mal les réponses aux besoins des retraités, de leurs familles ou de leurs proches.

351 Pour beaucoup, à la faiblesse des pensions s'ajoutent les difficultés de se déplacer, de se soigner et de trouver les réponses à leurs attentes quotidiennes.

353 Les gares SNCF ferment, les bureaux de poste ferment, les hôpitaux ferment, les médecins manquent et ainsi surgissent de multiples déserts médicaux.

355 La dématérialisation des services publics aggrave l'isolement des retraités souvent démunis face à cette accélération des performances numériques. Et encore faut-il que l'accès à internet soit garanti, que la couverture des territoires soit performante.

358 Face à ce défi de société, la CGT doit s'emparer de ce sujet en l'incluant dans le champ revendicatif en lien avec la défense des services publics de proximité avec des personnels qualifiés à statut.

360 Le service public ne doit pas être soumis à la loi du marché.

361 Le maintien et le développement des services publics s'imposent comme une évidence parmi les enjeux de société, pour répondre aux droits fondamentaux de la population en toutes circonstances et assurer la cohésion sociale.

363 Les services publics de proximité sont indispensables à la réponse aux besoins sociaux de la population en général et des retraités en particulier.

365 Les privatisations accompagnent la suppression massive d'emplois, conduisent à la mise en place de maisons de services au public (MSAP) censés compenser l'abandon des services publics de proximité disposant de personnels qualifiés.

367 Il importe au contraire que l'État revienne au principe d'aménagement équilibré du territoire, de son financement, et redonne aux collectivités territoriales (régions, départements, communes) les moyens financiers et humains pour développer leur activité en direction de l'ensemble de la population, des retraités et des personnes âgées en particulier.

371 **Le congrès décide d'agir pour :**

372 ● **Le maintien et le développement des services publics en stoppant les privatisations et les délégations de services publics.**
373

374 ● **Le maintien des guichets ou accueils physiques dans les administrations et services publics qui ne doivent pas être systématiquement remplacés par des procédures dématérialisées.**
375

376 ● **Que les retraités participent localement à tout ce qui concerne le développement des services publics.**
377

378 2.2 - La santé : notre bien le plus précieux

379 Les dernières lois sur la santé, engagées par les gouvernements successifs, vouées à réduire les dépenses de
380 santé, se sont traduites par des suppressions de postes, des fermetures de lits, de maternités, de services d'ur-
381 gences, le déremboursement et les pénuries de médicaments, etc., et une forte diminution de l'offre de soins de
382 proximité en territoires.

383 Ce système est dirigé dans les régions économiques par des ARS (Agences Régionales de Santé) appliquant
384 les décisions de l'État au travers des lois annuelles de financement de la Sécurité sociale, sans aucun contrôle
385 démocratique.

386 Aujourd'hui, la logique financière prend le pas sur la logique médicale. La dernière loi « Ma santé 2022 » ne
387 répond en rien aux besoins exprimés et va encore plus loin dans le rationnement des soins de santé, avec une
388 augmentation de l'Ondam (Objectif national de dépenses d'assurance maladie) de +2,4 % bien en deçà des
389 dépenses courantes de santé estimées à + 4,5 %.

390 Ce plan Santé n'est pas un énième plan d'austérité, même s'il en reste un, mais nous assistons à une transfor-
391 mation totale du système construit en 1958 autour des CHU comme pivot dans le cadre d'un financement de la
392 Sécurité sociale.

393 L'hôpital public, socle de notre système de santé, sans sous-estimer le secteur privé à but non-lucratif ou associa-
394 tif, deviendrait alors le recours pour les plus démunis, les structures privées s'appropriant les services rentables.

395 Les difficultés rencontrées pour trouver un médecin obligent à revoir le numérus clausus pour augmenter sensi-
396 blement le nombre d'étudiants en médecine dans les années à venir.

397 La mise en œuvre de centres de santé publics, avec des médecins salariés, structurés autour des hôpitaux publics ou
398 des Ehpad, serait une bonne solution pour répondre aux besoins et éviter l'engorgement des services d'urgences.

399 Nous devons reconstruire notre système de santé à partir des besoins des populations dans les territoires avec
400 l'hôpital public comme pivot et un financement dans le cadre d'une Sécurité sociale intégrale sous l'égide d'un
401 collecteur unique et d'un prestataire unique.

402 Agir pour le droit à l'autonomie des personnes âgées

403 L'espérance de vie continuant à progresser, de plus en plus de personnes seront en perte d'autonomie dans les
404 prochaines années, exigeant des choix de société forts pour y répondre.

405 Les différentes mobilisations engagées, sous l'impulsion de la CGT, très souvent unitaires en 2018 et en 2019, au
406 niveau des personnels des Ehpad conjointement avec les organisations de retraités ont permis des avancées,
407 certes nettement insuffisantes, mais non négligeables.

408 Mais la prise en compte des établissements d'accueil (Ehpad) n'a pas été intégrée dans la loi ASV (Adaptation de
409 la société au vieillissement) et demande des mesures fortes d'investissement pour l'avenir.

410 La question du financement reste essentielle. La CGT répond en exigeant la prise en compte de la perte d'auto-
411 nomie dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité sociale.

412 200 000 emplois sont nécessaires dans le secteur de la prise en charge de la perte d'autonomie, avec du person-
413 nel qualifié, formé et correctement rémunéré.

414 Pour permettre ces recrutements dans de bonnes conditions, satisfaire les nombreux besoins des personnels au
415 niveau des conditions de vie et de travail, tout en préservant les intérêts des personnes âgées, nous avons besoin
416 d'un grand service public de l'aide à l'autonomie à domicile et en établissement.

417 Nous demandons la suppression de la discrimination entre les moins de 60 ans qui bénéficient d'une PCH
418 (Prestation compensatoire handicap) et les plus de 60 ans qui bénéficient de l'APA (Allocation de perte d'auto-
419 nomie) pour de meilleures prestations.

420 La prévention doit mieux être prise en compte tout au long de la vie, de l'école jusqu'au grand âge, avec une
421 médecine du travail à conforter et des CHSCT à regagner.

422 Nos propositions s'inscrivent dans notre campagne de reconquête de la Sécurité sociale assise sur des principes
423 fondateurs permettant à chacun de « faire face aux aléas de la vie de la naissance à la mort ».

424 **Le congrès décide :**

425 ● **De continuer à agir pour la conquête d'une sécurité sociale intégrale en tant que collecteur unique**
426 **et prestataire unique.**

427 ● **D'exiger des moyens supplémentaires pour notre système de santé afin de mieux répondre aux**
428 **besoins et un moratoire sur toutes fermetures d'hôpitaux, de lits et de services.**

429 ● **D'agir pour la prise en compte du vieillissement avec une loi-cadre permettant l'instauration d'un**
430 **grand service public de l'aide à l'autonomie à domicile et en établissement.**

431 **2.3 - Droit à la culture, aux loisirs et aux vacances**

432 À la retraite, nous disposons de temps pour avoir des activités difficiles à réaliser dans la vie active. C'est un des
433 avantages de la vie de retraité.

434 Néanmoins, aujourd'hui, 6 retraités sur 10 ne partent jamais en vacances.

435 L'éveil à la culture et la possibilité d'accéder à des activités culturelles sont un droit pour tous les retraités.
436 La culture est un outil d'émancipation et d'échanges. La CGT participe activement à de nombreux festivals :
437 Avignon, Cannes, Uzeste, Marionnettes de Charleville-Mézières et à des manifestations telles que le Cinéma
438 social de Narbonne, le Livre de jeunesse de Rouen, le théâtre de Bussang...

439 Le droit aux vacances est une revendication de la CGT, portée aussi par LSR (Loisirs Solidarité des Retraités), pour
440 le développement d'un tourisme éco-responsable qui prend en compte les besoins des personnels et l'intérêt
441 des participants. C'est en privilégiant nos structures du tourisme social et du réseau de l'Ancav-SC et en rejetant
442 les offres agressives du tourisme marchand que nous pourrions bénéficier de vacances de qualité.

443 L'accès aux activités sportives adaptées aux retraités au sein d'un réseau associatif est indispensable à l'épanouis-
444 sement individuel tout en favorisant une bonne santé.

445 Le développement de LSR est un atout pour la continuité syndicale. C'est une des possibilités de garder dans
446 notre démarche revendicative des camarades qui s'en éloigneraient complètement.

447 Les syndiqués CGT sont invités à rejoindre les associations LSR, afin de préserver nos valeurs et par là même de
448 concrétiser le nécessaire renforcement de la CGT.

449 **Le congrès décide :**

450 ● **De poursuivre et améliorer nos liens en territoire avec les associations LSR et d'aider à leur renfor-**
451 **cement par la création d'associations dans les départements.**

452 ● **D'agir pour l'accès des retraités aux activités culturelles dans les lieux de vie.**

453 ● **De valoriser et de favoriser l'implication des militants CGT dans l'offre culturelle sur tous les terri-**
454 **toires et dans toutes nos organisations.**

455 **3. Démarche revendicative en territoire**

456 L'UCR en phase avec la CGT, a vocation à s'occuper des retraités dans leur spécificité. Elle le fait en collaboration
457 étroite avec la Confédération en participant activement aux espaces de travail confédéraux : retraite, santé/offre
458 de soins, aides à domicile, logement, enjeux territoriaux, formation, femmes, presse, communication, politique
459 financière, culture/sport/tourisme, syndicalisation/orga/vie syndicale, Europe/international, lutte contre l'ex-
460 trême droite.

461 La construction des revendications, tant au niveau national que territorial, nécessite des croisements entre l'UCR-
462 CGT, les Fédérations, les UFR et également entre USR, UL, UD, Région. Les rapports entre USR situées dans de nou-
463 veaux territoires regroupant plusieurs communes issues de plusieurs départements et régions sont à favoriser.

464 Les collaborations, le partage de points de vue entre USR et syndicats de différentes professions peuvent nous
465 aider à construire des revendications cohérentes et communes aux salariés et retraités.

466 Dans ce processus, le rôle des membres de la direction de l'UCR-CGT que sont les référents et coopérants doit
467 être renforcé. Ils sont des appuis directs pour faciliter les échanges d'expériences entre USR et l'UCR.

468 En territoire, les revendications que nous portons ne sont pas très éloignées de celles qui émanent d'associations
469 de villages, de quartiers, qui voient le jour, surtout pour ce qui touche au quotidien des seniors.

470 **Le syndicalisme retraité doit être efficace autant nationalement que dans la proximité.**

471 L'UCR-CGT inscrit son action autour des préoccupations quotidiennes des retraités. La question du pouvoir
472 d'achat reste un élément déterminant, car vivre dans la dignité est devenu de plus en plus difficile pour un
473 nombre grandissant de retraités avec des conséquences sur leur bien-être.

474 D'un département à l'autre, les conditions de vie des retraités sont diverses, leurs besoins et priorités différents. Les
475 réponses globales pourraient être inadaptées. Notre organisation a besoin de mieux intégrer la notion de lieux de vie.

476 Un constat s'impose, malgré un important travail militant sur le terrain pour aller à la rencontre des retraités,
477 nous peinons à construire du sur-mesure. Parallèlement, des luttes locales sur l'accès libre des transports pour
478 les retraités, sur le maintien d'Ehpad, aboutissent à des victoires.

479 Par ailleurs, des formes de résistance, de solidarité, souvent motivées par l'intérêt général, émergent avec des
480 collectifs d'usagers souvent portés par les retraités. Nous pouvons en faire de véritables leviers de luttes en libé-
481 rant la parole et en s'appuyant sur les besoins.

482 Les retraités doivent pouvoir intervenir sur tout ce qui impacte leurs conditions de vie.

483 Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) et le Conseil métropole de la citoyenneté
484 et de l'autonomie (CMCA) sont des outils à utiliser dans les départements pour porter les doléances des retraités.

485 Les collectivités territoriales se multiplient : communes, communautés de communes d'agglomération, méga-
486 poles, régions. Chacune a ses propres compétences, ce qui impacte directement les populations et encore plus
487 celle des retraités fragilisés par l'isolement. Les usagers sont éloignés des lieux de décisions.

488 Aller à la rencontre des 17 millions de retraités, être à leur côté, défendre leurs intérêts et leurs droits, quels que
489 soient leurs lieux d'habitation, ne devrait pas nous poser de problème. À nous de cibler les endroits, les bassins
490 de vie, à partir de notre implantation pour construire ensemble.

491 **Le congrès décide :**

492 ● **D'amplifier notre implantation et notre activité en territoire pour mieux répondre aux besoins des**
493 **retraités.**

494 **4. Transition écologique**

495 Les scientifiques du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec) alertent depuis des
496 années sur le réchauffement climatique et l'urgence de faire face à un défi inédit pour l'humanité et pour chacun
497 de nous.

498 L'inquiétude est largement répandue sur ces questions notamment avec les effets du dérèglement climatique
499 dans nos régions.

500 La transition écologique doit devenir un axe de bataille des retraités CGT, au même titre que leurs revendications
501 en matière de pouvoir d'achat et de qualité de vie. Mettre fin à l'angoisse des fins de mois et à celle de la fin du
502 monde, c'est un seul et même combat.

503 Pour la CGT, la transition écologique ne peut se résumer aux efforts demandés aux populations. C'est le sens
504 des campagnes de culpabilisation qui tendent à masquer la responsabilité des multinationales et des gouverne-
505 ments dans le refus ou le report des mesures qui réduiraient les émissions de gaz à effet de serre. La décision de
506 Trump de renier l'accord des USA sur la Cop 21 montre à quel point les représentants des grandes sociétés sont
507 réticents à prendre des mesures alors que le temps presse.

508 Pour la CGT, la responsabilité historique devant laquelle la France est placée impose un objectif très ambitieux :
509 réduire de 40 % d'ici 2030 les émissions de gaz à effet de serre.

510 La transition écologique passe par une vraie réflexion sur l'industrie, les transports (fret et voyageurs), le loge-
511 ment et l'instauration du contrôle des aides publiques. Les retraités CGT doivent s'engager plus avant dans la
512 défense des transports en commun et le refus de suppression de lignes ferroviaires au profit du transport routier ;
513 dénoncer les activités polluantes dangereuses pour la santé, notamment pour les personnes âgées ; renforcer
514 les actions pour le déploiement des services publics de proximité pour réduire les déplacements ; assurer la
515 protection de l'eau comme un bien commun qui doit être soustrait aux appétits privés ; soutenir les productions
516 locales en favorisant les circuits courts.

517 La transition énergétique suppose de répondre aux besoins en énergie de la population et de l'activité économique.

518 Aujourd'hui, le développement des énergies renouvelables sert surtout de terrain à la spéculation pour les entre-
519 prises privées, très loin de la réponse aux besoins des populations. La proposition de la CGT d'un mix énergé-
520 tique associant le nucléaire au développement jusqu'à maturité des énergies renouvelables doit être défendue,
521 car elle concilie la transition énergétique et écologique et les réponses aux besoins sociaux.

522 Il y a 11 millions de précaires énergétiques en France. Si l'on veut que la population s'engage dans des actions
523 contre le réchauffement climatique, il faut répondre de façon cohérente à ses besoins essentiels.

524 **Le congrès décide :**

525 ● **De soutenir les actions favorisant la transition écologique.**

526 ● **D'agir pour l'adaptation des logements et la réalisation de structures alternatives.**

527 ● **L'adaptation de l'urbanisme et des transports pour répondre à l'urgence climatique, à l'enjeu envi-**
528 **ronnemental et la santé publique.**

529 **5. Mutation technologique**

530 La CGT a travaillé sur les effets des technologies numériques dans le travail et a dégagé le concept offensif de
531 Qualité de vie au travail (QVT). Il nous faut promouvoir mutations numériques et qualité de vie à la retraite. Ce fut
532 l'objet du colloque organisé par l'UCR-CGT le 30 janvier 2020. L'exploitation des applications numériques dans
533 la vie quotidienne des retraités et sur leurs lieux de vie est guidée par la recherche systématique d'économies
534 en matière d'emplois et de dépenses publiques. C'est inacceptable. Les innovations technologiques, particuliè-
535 rement les applications issues des progrès dans le domaine de l'intelligence artificielle, doivent être mises au
536 service de l'amélioration des conditions de vie, de santé et de bien-être des retraités et des personnes âgées.

537 La dématérialisation des démarches administratives ou la télémédecine sans un accompagnement adapté pro-
538 duit le contraire des bienfaits vantés par les institutions. 11 millions de déconnectés, parmi lesquels beaucoup de
539 retraités, cela signifie des pertes de droits, des risques sanitaires, des situations d'isolement et de délaissement.

540 La télémédecine ne compensera jamais les déserts médicaux dans les campagnes et de plus en plus dans les
541 villes. La présence humaine et compétente dans la dispense de soins, comme l'assistance à l'appropriation des
542 techniques numériques, est indispensable au bien-être et à la cohésion sociale.

543 Partout, il nous faut exiger le maintien d'emplois qualifiés et leur croissance dans les services publics existants
544 ou à développer pour faire face à la demande d'appropriation de ces technologies par celles et ceux qui en sont
545 exclus. L'exclusion numérique est une réalité en France.

Le congrès décide :

- **D'exiger des investissements pour permettre l'accès à ces technologies en tous points du territoire.**
- **D'exiger l'implantation de centres publics d'accueil, d'information et de formation avec une présence humaine qualifiée à l'intention notamment des retraités.**

550 **6. Démarche en transversalité et d'ouverture**

551 En premier lieu, nous devons échanger avec les organisations de la CGT, qu'il s'agisse de certains espaces confé-
552 déraux, d'Indecosa, de l'IHS, de l'Avenir social ou des fédérations de la CGT, autour de thèmes spécifiques : santé,
553 organismes sociaux, services publics, transports etc... et de LSR, création de l'UCR CGT.

554 En ce qui concerne l'Indecosa, l'UCR-CGT doit impulser une démarche répondant aux besoins des retraités. Dans
555 un monde où les pratiques commerciales avoisinent souvent l'escroquerie, Indecosa doit être l'arme et le rem-
556 part des retraités consommateurs pour éviter d'être piégés.

557 L'UCR-CGT invite les retraités à s'investir dans les associations Indecosa.

558 L'UCR-CGT doit également participer à une démarche d'ouverture en direction des organisations telles que le
559 Secours populaire Français, certaines associations de retraités, des comités de défense, etc.

560 Ces relations interorganisationnelles doivent exister à tous les niveaux, aussi bien au niveau national que dans
561 les régions, dans les villes au plus près de la population des retraités. Elles doivent concourir, au travers d'un
562 enrichissement de cette culture du débat, à la définition des revendications correspondant mieux aux besoins
563 et aux attentes des retraités.

564 La mise en œuvre de ces orientations doit nous permettre d'enrichir notre démarche revendicative unitaire et de
565 mieux organiser la lutte en mobilisant massivement les retraités. Ainsi, nous pourrions créer les conditions pour
566 renouer avec le progrès social et la réalisation d'une vie meilleure.

Le congrès décide :

- **De concrétiser la démarche de transversalité.**

569 **7. Unité syndicale**

Poursuivre, amplifier et enrichir notre démarche revendicative unitaire

571 Depuis plusieurs congrès, la CGT a adopté des orientations visant à la mise en œuvre de l'unité du salariat comme
572 une nécessité absolue, en partant de ce qui le rassemble et non de ce qui le divise, afin de construire un rapport
573 de force efficace permettant les succès revendicatifs.

574 L'UCR-CGT s'inscrit pleinement dans cette démarche qu'elle a initiée depuis 2014 avec six autres organisations
575 syndicales de retraités (FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP) et deux associations (LSR, Ensemble et
576 Solidaires).

577 Cette stratégie unitaire a permis de freiner le gouvernement dans ses ardeurs contre le monde retraité, voire à
578 le faire reculer sur quelques points. Elle a créé des relations inédites entre ces neuf organisations de retraités.
579 La plateforme revendicative unitaire, fruit des échanges durant de longs mois, en est une illustration avec des
580 contenus de qualité qui sont des compromis acceptables. C'est sur la base de ce contenu revendicatif que la
581 CFDT et l'Unsa se sont exclues du processus unitaire et non par un rejet sectaire des neuf. Elles sont toutefois
582 présentes dans la préparation des réunions de la Ferpa au sein d'une inter-UCR. Cependant, ce n'est pas suffisant
583 pour enrayer le processus de réformes systémiques engagé par le pouvoir sous la houlette du capital. Il faut donc
584 poursuivre, amplifier cette démarche revendicative en enrichissant les contenus, en l'ouvrant vers d'autres orga-
585 nisations et associations, en la déclinant intergénérationnellement dans les professions et sur tout le territoire.
586 Cette démarche est mise en œuvre dans de nombreux départements, cela a été le cas au cours du mouvement
587 social sur la réforme des retraites. Nous devons aller plus loin.

588 Au travers de son histoire, de manière originelle et originale dans le paysage syndical français, la CGT porte à la
589 fois la prise en compte de la revendication au plus près du salariat et, en perspective, un changement profond de
590 société, fruit d'une idéologie basée sur le bien-être pour tous, la liberté et la solidarité. Ces deux éléments sont
591 complémentaires et indissociables. Ils ne sont donc pas opposables. L'exemple de notre position sur le finance-
592 ment de la Sécurité sociale en est une illustration : la lutte engagée par les neuf contre l'augmentation de la CSG
593 n'est pas contradictoire avec la demande de sa disparition par sa transformation en cotisations. À condition que
594 l'on mène le débat !

595 Agissant ensemble depuis 2014, nous avons pu constater de nombreuses concordances d'idées sur de nom-
596 breux thèmes revendicatifs, ce qui s'est traduit par des tracts unitaires se rapprochant des positions défendues
597 par l'UCR-CGT, notamment sur notre proposition de Sécurité sociale intégrale.

598 Forte de cet acquis culturel, l'UCR-CGT joue, et aura à jouer, un rôle important dans les relations intersyndicales
599 actuelles et à venir. Cela ne signifie pas pour autant que nous n'avons rien à apprendre des échanges avec les
600 autres pour construire un avenir meilleur pour les retraités. Cette culture du débat, que nous avons su impulser
601 depuis bientôt six ans, doit se renforcer pour aller plus loin dans des contenus revendicatifs offensifs et non
602 seulement défensifs.

603 Parallèlement, il y a eu la mobilisation populaire des Gilets jaunes sur des revendications contradictoires et une
604 défiance à l'égard des institutions, voire, pour certains, la volonté de passer en dehors des syndicats ou de les
605 exclure. Un grand nombre de retraités, y compris de la CGT, se sont reconnus dans ce mouvement qui a aussi
606 participé à créer un rapport de force sur des revendications que nous portons depuis de nombreux mois. Il ne
607 s'agit pas de se prononcer pour ou contre les Gilets jaunes, mais d'analyser les causes profondes de ce malaise
608 social pour ouvrir des perspectives crédibles en créant les conditions du rassemblement le plus large possible.

Le congrès décide :

- **De poursuivre, faire partager et élargir au-delà des 9 la démarche unitaire.**

CHAPITRE IV

Le syndicalisme spécifique retraité

1. Continuité syndicale, évolution de nos forces organisées en territoire, qualité de vie syndicale

615 Le syndicalisme est autant un moyen de protection que de conquêtes sociales.

616 La CGT a besoin des retraités et les retraités ont besoin de s'organiser avec la CGT : un enjeu essentiel.

617 Le syndicalisme spécifique retraité a évolué. Nous sommes une force à part entière de la CGT.

618 Être syndiqué quand on est en retraite est indispensable, pour défendre ses droits, combattre l'isolement, dé-
619 fendre notre pouvoir d'achat, la protection sociale, les services publics et notre qualité de vie.

620 À la retraite, une nouvelle tranche de vie s'ouvre à nous. Avec cette transition, la continuité syndicale est
621 indispensable.

622 Cela passe par la mise en œuvre d'une vie syndicale permettant de militer avec plaisir en défendant les revendi-
623 cations dans la convivialité et la fraternité qui nous unissent.

624 Pour autant, nous sommes toujours confrontés à la désyndicalisation de 7 syndiqués sur 10 lors du passage à
625 la retraite, sachant que 50 % des salariés sont en dehors de l'entreprise au moment de leur départ à la retraite.

- 626 Depuis de nombreux congrès, l'UCR-CGT a mis en place une démarche de vie syndicale pour enrayer le recul de
627 la syndicalisation.
- 628 Inverser cette tendance nous permettrait de nous renforcer.
- 629 Il faut savoir qu'en :
- 630 ● **2015, FNI** : 103 441
- 631 ● **2016, FNI** : 101 140
- 632 ● **2017, FNI** : 99 240
- 633 Or, il est possible dans le mouvement de revendications et de luttes que connaît le pays de réaliser de nom-
634 breuses adhésions.
- 635 Possible à condition que chaque organisation s'en donne les moyens :
- 636 ● Mise en place d'un responsable à la vie syndicale.
- 637 ● Des rencontres régulières de nos syndiqués les replaçant au cœur de notre activité.
- 638 ● Construire des plans de travail entre actifs et retraités dans les grandes entreprises comme dans les petites et
639 moyennes pour réaliser et gagner la continuité syndicale.
- 640 ● Faire vivre nos campagnes de renforcement à l'aide de « carte en mains » et aujourd'hui avec la campagne « un
641 syndiqué = un adhérent », afin de retrouver nos 100 000 adhérents et de les dépasser.
- 642 ● La préparation à la retraite nécessite de s'informer et se former : « découvrir le syndicalisme retraité ».
- 643 ● Organiser des formations pour les premiers dirigeants de l'UCR-CGT, des USR et des UFR pour aider à la prise
644 de mandat et responsabilité et à l'animation de la vie syndicale.
- 645 ● Favoriser les rencontres avec les non syndiqués lors de débats publics.
- 646 Les moyens pour l'activité :
- 647 ● Gagnons partout les cotisations à hauteur de 1 % à Cogétise comme le prévoient nos statuts.
- 648 ● Assurons la rentrée régulière des cotisations et leur reversement aux différentes structures de la CGT.
- 649 ● Recherchons à concrétiser les modalités de répartition des cotisations en concertation avec la Confédération,
650 l'UCR-CGT, les UD, les USR et les UFR.

Le congrès décide :

- 651
- 652 ● **De mieux faire connaître la nécessité du syndicalisme retraité en entreprises et sur les lieux de vie.**
- 653 ● **De poursuivre et amplifier les campagnes de renforcement, en y consacrant les moyens nécessaires.**
- 654 ● **De créer les conditions d'une vie syndicale dynamique et attractive.**
- 655 ● **D'organiser des journées d'information et de formation pour les retraités et les futurs retraités.**
- 656 ● **De poursuivre la formation de nos dirigeants.**
- 657 ● **De faire vivre l'application des règles de répartition des cotisations sur le plan des territoires et des**
658 **professions, en concertation avec les organisations de la CGT, conformément à l'annexe financier du**
659 **52^e congrès confédéral.**

2. Place des femmes

- 661 La place indispensable des femmes dans nos instances ne répond pas seulement à une certaine équité, mais
662 bien au fait que dans le mouvement syndical, elles ont les mêmes droits que les hommes. D'autant que son
663 statut de femme dans la société ne lui a jamais été acquis sans lutte et qu'aujourd'hui encore elle est particuliè-
664 rement touchée par le manque d'égalité.
- 665 Elles représentent une force importante dans la syndicalisation et dans la façon dont la société peut évoluer. La
666 CGT a 125 ans et on se pose encore la question !
- 667 Il est bon de rappeler que lorsque les femmes sont salariées actives, elles subissent des inégalités dans les salaires
668 et dans leur carrière (bien souvent interrompue avec la vie familiale), le chômage, les emplois à temps partiel, les
669 emplois subalternes, le harcèlement moral et sexuel et les violences.
- 670 Lorsqu'elles prennent leur retraite, la sanction financière tombe en raison des carrières incomplètes. Cela se tra-
671 duit par des retraites inégales par rapport aux hommes avec un écart moyen de 39 %. À cela viennent s'ajouter
672 des choix gouvernementaux comme la remise en cause de la pension de réversion et de droits familiaux acquis
673 qui concernent une majorité de femmes. L'amélioration de la retraite des femmes passe par une égalité salariale.
674 Rappelons-nous que 79,4 % des salariés à temps partiel sont des femmes.

675 La présence des femmes dans la CGT est indispensable. Leur syndicalisation est un défi à relever. Il faut que nous
676 le fassions ensemble dans toutes les instances. La participation des femmes dans la vie syndicale ne peut pas se
677 résumer chaque année à la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, ou en quelques lignes sur
678 nos documents syndicaux ou encore par des références rituelles à la parité.

679 Les femmes retraitées doivent prendre toute leur place dans la CGT en leur permettant d'exprimer la particularité
680 de leurs combats.

681 **L'investissement des femmes dans la vie associative**

682 Le manque de reconnaissance des mouvements politiques et syndicaux pour prendre en compte leurs reven-
683 dications, fait que beaucoup d'entre elles choisissent le mouvement associatif. On ne peut réduire leur rôle aux
684 seules fonctions d'aidantes, d'assistantes sociales, d'aides ménagères ou d'assistantes maternelles.

685 Elles participent en effet, en tant que militantes, à la solidarité dans les associations caritatives, dans les associa-
686 tions ou mouvements qui se battent contre les discriminations, contre les violences faites aux femmes, contre le
687 harcèlement moral et sexuel, pour les libertés, la paix.

Le congrès décide :

689 • **De reconnaître la place et le rôle des femmes à tous les niveaux de nos organisations.**

690 • **D'amplifier la mobilisation des femmes retraitées et leur syndicalisation autour de leurs revendica-
691 tions spécifiques.**

692 • **De faire vivre dans nos organisations des collectifs « Femmes retraitées ».**

693 **3. Bataille des idées**

694 **Le libéralisme porte en lui la destruction des traditions collectives**

695 **La pensée libérale repose sur la volonté de donner la primauté au capital sur le travail.**

696 Tous les acquis sociaux, toutes les lois que les pouvoirs du capital ont dû concéder du fait notamment de leur
697 faillite morale, après 1945, doivent disparaître. Il y a dans cette politique une revanche sociale et, dans la bataille
698 des idées, l'adversaire est de taille. Il s'appuie sur un appareil d'état, des intellectuels liés à la bourgeoisie, de
699 puissants canaux de propagande. Il détient quasiment tous les leviers de la communication.

700 La suppression de la loi Bichet et de ses principes issus du CNR accentue encore sa domination en ouvrant à la
701 concurrence le secteur de la distribution, la presse devient un produit comme un autre et sa valeur marchande
702 est plus importante que l'expression des idées.

703 Toute la vie culturelle et intellectuelle de notre communauté (journaux, livres, éducation, cinéma, radio, télévision,
704 vidéo...) est aux mains des plus riches qui n'ont cessé d'empêcher la propagation d'idées qui leur sont contraires.

705 90 % de la presse et des médias français sont la propriété de 8 milliardaires.

706 Intoxiquées par les discours du capital, les classes populaires doutent des possibilités de changement et pré-
707 fèrent souvent opter pour des stratégies individuelles de survie, quand elles ne dérivent pas vers des positions
708 extrêmes.

709 Dans cette bataille des idées et des valeurs dominantes, l'extrême droite a marqué des points ces dernières
710 années, en s'appuyant sur les désillusions consécutives aux promesses de changement non tenues par les gou-
711 vernements successifs.

712 **Gagner l'opinion publique**

713 Quel que soit le débat (santé, pouvoir d'achat, climat, immigration ou autre sujet), la CGT doit gagner la bataille
714 de l'opinion.

715 Pour être entendu et convaincre, il nous faut utiliser les outils de communication qui nous sont encore accessibles.

716 Notre influence dépend, désormais, pour une grande part, de notre présence et de notre activité sur les réseaux
717 sociaux, surtout pour les retraités qui ont quitté l'entreprise, lieu majeur de la formation des idées.

718 Il nous faut prendre un tournant dans notre façon de mener la bataille d'idées.

719 Le renforcement de l'UCR-CGT passe par des campagnes faisant connaître les victoires obtenues et les objectifs
720 poursuivis pour l'amélioration du sort des citoyens.

721 Il nous faut faire en sorte d'être vus, écoutés, non seulement par les retraités que nous connaissons, par nos syn-
722 diqués, mais par l'ensemble des retraités dans leur diversité.

723 Nous devons être attentifs à l'évolution du mouvement social, tout faire pour le mobiliser sachant que cette
724 mobilisation peut venir d'une cause à laquelle nous n'avons pas pensé.

725 Il faut reconstruire des organisations de masse avec des moyens d'expression, si l'on souhaite pouvoir s'opposer
726 à une politique néo-libérale dont l'unique souci est la recherche du profit.

727 **3.1 - Communication et réseaux sociaux**

728 Il ne suffit pas de parler des retraités, de leur situation et de leurs préoccupations, il nous faut parler aux retraités
729 tels qu'ils sont, aux plus proches comme aux plus éloignés de nous, sans évidemment s'attarder avec ceux qui
730 nous détestent.

731 Les tracts sont importants par leur contenu, mais surtout parce qu'ils sont l'occasion d'aborder des retraités, de
732 discuter avec eux, de les entendre et ainsi de construire avec eux des revendications adaptées. Le déploiement
733 de notre action dans les lieux de vie est essentiel à notre vie syndicale et au développement de notre visibilité
734 et de notre influence.

735 Les moyens de communication se sont considérablement développés avec l'essor des supports numériques et
736 notamment des réseaux sociaux. Il s'agit d'un nouvel espace public que nous hésitons souvent à pratiquer. Or
737 internet et les réseaux sociaux sont des espaces publics où se croisent, se rencontrent et se disputent des millions
738 d'internautes et de plus en plus de retraités.

739 Il est décisif de développer l'influence de la CGT parmi les nombreux retraités qui utilisent les réseaux sociaux.
740 Chez les 60-69 ans, une personne sur quatre est membre d'un réseau social. Leur présence a quintuplé en cinq
741 ans. 68 % de la tranche des 55-64 ans sont des utilisateurs réguliers d'internet. 2,4 millions de seniors français
742 sont actifs sur Facebook ; 49 % des seniors considèrent qu'internet est important pour leur vie sociale. Et c'est
743 vrai, notamment pour les catégories plutôt défavorisées. Dans l'ensemble de la population, 47 % des bas revenus
744 participent à ces réseaux sociaux contre 41 % des hauts revenus.

745 Au-delà de la volonté de rompre avec des situations de solitude, il y a la recherche de formes de sociabilité et
746 de liens moins engageants que les liens traditionnels. Pour nombre d'entre eux, les réseaux se traduisent dans
747 la vie réelle.

748 Or les militants n'éprouvent pas le besoin des réseaux sociaux pour rompre avec la solitude, car leur engagement
749 les tient en contact avec leurs anciens collègues ou leurs camarades, mais il faut songer à celles et ceux qui ont
750 perdu ces liens et qui seraient heureux de les retrouver.

751 Les réseaux sociaux sont des sources d'informations utiles qui peuvent conforter les analyses et les propositions
752 de la CGT. Sur notre page Facebook, nous accueillons des études, des analyses qui complètent et renforcent nos
753 propres messages.

754 Les réseaux sociaux sont évidemment des supports de communication qui nous permettent de démultiplier la
755 portée de nos messages et d'observer comment les internautes les reçoivent, y adhèrent ou pas.

756 Il faut en convenir, l'influence actuelle et future des idées, des valeurs et des propositions de la CGT passe par
757 notre présence et notre activité dans les réseaux sociaux et ne peut que favoriser un climat favorable à nos
758 actions sur le terrain.

759 Un militant, un adhérent, qui bénéficie des informations et des arguments diffusés de façon réactive sur notre
760 site internet et notre page Facebook sera plus assuré pour aller à la rencontre des retraités sur un marché ou sur
761 nos points de rencontre.

762 Notre orientation dans ce domaine doit être clairement assumée. Nous devons être présents, et si possible actifs,
763 sur les réseaux sociaux et susciter des liens, des connexions avec des camarades isolés, des amis, des parents,
764 des relations.

765 **3.2 - Vie nouvelle**

766 Nous avons la chance exceptionnelle de disposer d'un magazine, plus encore un magazine qui a la confiance de
767 58 702 abonnés, un magazine qui plaît à nos lecteurs et probablement à celles et ceux qui les entourent.

768 C'est un outil précieux d'information CGT dédié à tous les retraités, un magazine écrit par des journalistes, des
769 militants CGT. Dans la guerre d'idées que livre le néo-libéralisme leurs revendications et aspirations, il donne des
770 arguments, des analyses qui permettent de comprendre et de répondre aux campagnes de culpabilisation et de
771 dénigrement des retraités.

772 Au-delà de cette dimension essentielle dans le journal, il aborde les domaines et les centres d'intérêt qui animent
773 les retraités dans leur diversité.

774 Dans les stratégies de communication, la communication par l'objet est de loin la plus efficace, *Vie nouvelle* est
775 un magazine que l'on reçoit chez soi.

776 Il nous faut placer notre magazine *Vie nouvelle* au cœur de notre combat. En portant la démarche revendicative
777 qui est la nôtre. *Vie nouvelle* représente un véritable support pour notre activité, pour la mobilisation et l'action,
778 pour le renforcement. C'est un lien indispensable entre les lecteurs isolés et la CGT, intergénérationnel et inter-

779 professionnel. Assurer la pérennité de notre magazine par un renouvellement et un élargissement de son lectorat est aujourd'hui essentiel. Sa diffusion nécessite donc une meilleure prise en compte, une approche différente, plus offensive, plus militante. Pour cela, il nous faut travailler à la mise en place de responsables à la diffusion dans chacune de nos organisations (UFR, USR, ULSR) pour réactualiser et faire vivre notre réseau de diffuseurs.

783 Support d'information et de communication, *Vie nouvelle* souffre d'un manque de notoriété. Il gagne à être connu et cela dépend de nos diffuseurs et de nos adhérents. La responsabilité de l'extension de son influence et du nombre de ses abonnés dépend des initiatives que les diffuseurs et les adhérents assumeront individuellement et collectivement. À chacune, à chacun son abonné nouveau!

787 Les fortes mobilisations des retraités, ces derniers mois, sont une opportunité pour élargir le nombre des abonnés à *Vie nouvelle*, à condition que *Vie nouvelle* se voit dans les manifestations, les points de rencontre, les réunions de syndiqués comme les réunions publiques, les congrès, dans les initiatives CGT, LSR et dans les initiatives unitaires.

Le congrès décide :

790 ● **De promouvoir la diffusion de notre magazine *Vie nouvelle*, nos tracts, nos publications.**

792 ● **D'engager une campagne d'abonnements à *Vie nouvelle* auprès de nos syndiqués.**

793 ● **D'inciter les retraités CGT à investir les nouveaux moyens de communication que sont internet et les réseaux sociaux.**

794 ● **D'enrichir et développer le site internet et la page Facebook en y consacrant les moyens nécessaires.**

CHAPITRE V

L'action des retraités en Europe et dans le monde

Renforcer l'action de l'UCR-CGT en Europe et dans le monde

799 Avec la mise en œuvre des plans d'austérité, sous l'impulsion de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne et du FMI, l'Europe et l'international prennent une place de plus en plus déterminante dans notre activité syndicale. Ainsi, les PIB des pays européens progressent alors que dans le même temps les populations s'appauvrissent. Le nombre croissant de retraités est considéré comme un obstacle à cette politique.

803 Les problèmes sociaux liés à cette dimension sont multiples : pouvoir d'achat, niveau des pensions, âge de départ à la retraite, accès aux soins, services sociaux.

805 Autant d'exigences posées par les retraités dans nombre de pays européens ; leur situation ne cesse de se dégrader et leurs difficultés de vie de s'accroître.

807 Près de 20 millions de personnes âgées et de femmes isolées sont concernées au sein des 27 pays de la communauté européenne.

809 C'est ainsi que dans un courrier de la CES, adressé aux chefs de gouvernements, on pouvait lire : « ...l'austérité est déflationniste et synonyme de régression... Ce sont les banques qui sont l'épicentre de la crise... ».

811 Même si les conditions de vie diffèrent selon chaque pays, il est nécessaire d'impulser des campagnes et des luttes européennes revendicatives des retraités.

813 Comme les salariés et les chômeurs, les retraités ne sont pas épargnés par les conséquences de ces régressions sociales qui touchent la plupart des secteurs d'activité :

815 ● régressions économiques, avec cette triste réalité qui parle d'elle-même : sur 9 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en France, 7 % sont des retraités. Dans le monde, seul un salarié sur deux a accès à une retraite,

818 ● régressions écologiques, avec par exemple le ravage de la forêt amazonienne et ses millions d'hectares partis en fumée au seul profit d'intérêts financiers.

820 Ces simples constats justifient pleinement la nécessité de promouvoir notre activité syndicale en ces domaines. D'autant plus que l'Europe, aujourd'hui est livrée à la spéculation financière avec le social comme variable d'ajustement.

823 Actuellement, 100 millions de personnes ont plus de 60 ans en Europe.

824 Tout le monde a besoin d'une Europe de solidarité, de justice sociale et de progrès, avec un syndicalisme indépendant des États et des politiques.

826 C'est pourquoi les échanges et coopérations entre organisations syndicales de retraités deviennent de plus en
827 plus nécessaires.

828 À ce propos, faut-il rappeler le rôle important de la Ferpa (Fédération européenne des retraités et personnes
829 âgées). Avec 10 millions de membres, elle est l'organisation la plus représentative des retraités en Europe.

830 Pour autant, elle a besoin d'être plus présente et plus revendicative dans tout ce qui fait la situation économique
831 et sociale sur notre continent.

832 Sur le plan international, nous assistons dans nombre de pays, mais principalement en Afrique et au Moyen-
833 Orient, à une mise en concurrence accrue des peuples et des systèmes sociaux.

834 Promoteurs d'un libéralisme forcené, les grands monopoles internationaux ne peuvent cacher leur volonté de
835 domination économique.

836 Cela devient un des principaux vecteurs d'inégalités sociales, d'exclusion et de montée des nationalismes géné-
837 rant des flux migratoires contraints avec leur cortège de catastrophes humanitaires.

838 Des hommes, des femmes, des enfants, abandonnent leurs racines, pour fuir des régions où les droits humains
839 sont bafoués.

840 Force est de constater que ces drames humains sont une des causes de la montée des populismes et du fascisme
841 partout en Europe.

842 Face à cette montée des extrémismes, notre bataille CGT pour la Paix et le renforcement des systèmes d'intégra-
843 tion prend toute sa signification.

844 Afin de contribuer au progrès social, l'UCR-CGT doit continuer sa lutte contre l'obscurantisme, générateur des
845 idées nauséabondes qui envahissent notre environnement.

846

Le congrès décide :

847

● **De renforcer l'action syndicale de l'UCR-CGT en Europe et à l'international en lien avec la Confédération.**

848

849

● **D'impulser le travail politique au sein des commissions de la Ferpa.**

850

● **De poursuivre et mettre en œuvre les décisions de la conférence du bassin méditerranéen.**

851

● **D'intervenir auprès des institutions de l'Union européenne, en collaboration avec la CES, la Ferpa, l'OIT.**

852

853

● **De poursuivre les échanges avec les organisations syndicales de retraités des DOM-TOM.**

854

● **De mettre en place une formation sur les institutions européennes.**

855

● **D'œuvrer à un rapprochement avec les syndicats européens non adhérents à la Ferpa, en lien avec la confédération.**

856

857

● **De poursuivre nos initiatives concernant le syndicalisme et la résistance contre le fascisme, en lien avec la confédération.**

858

859 **CHAPITRE VI**

860 **Le combat pour la paix**

861 **Combat pour la paix**

862 Les retraités restent fermement opposés aux interventions militaires qui ne font qu'alimenter le désespoir, la
863 détresse et la misère sociale. Ce sont toujours les peuples, quelle que soit leur origine, qui sont les premières
864 victimes des guerres et des situations de pauvreté qu'elles génèrent.

865 Les armes ne sont pas une marchandise, elles tuent. La France se classe au 3^e rang mondial des ventes d'armes.
866 Elle viole le traité de commerce des armes (TCA), le traité de non-prolifération des armes nucléaires (1968) ainsi
867 que le traité d'interdiction des armes nucléaires adopté par les Nations unies, le 7 juillet 2017.

868 Le budget militaire de la France s'élève, pour 2020, à 37,6 milliards d'euros, soit une augmentation de 4,5 %. Cela
869 représente 1,86 % du PIB, il est prévu que ce taux atteigne 2 % en 2025.

870 Concrètement, cela représente 12,5 % de l'ensemble des retraites et pensions ou 50 % du budget annuel de la
871 CAF (Caisse d'allocation familiale).

872 Il est inacceptable que des peuples souffrent de la misère lorsque des sommes colossales sont consacrées à la
873 prolifération des guerres.

874 **Le congrès décide :**

875 ● **D'exiger du gouvernement que la France :**

876 **1. Ratifie le traité d'interdiction des armes nucléaires de l'ONU du 7 juillet 2017.**

877 **2. Applique le TCA (Traité de commerce des armes).**

878 **3. Engage résolument une politique de paix et de prévention des conflits, en application de la charte**
879 **des Nations Unies et des résolutions de l'ONU.**

880 **4. Reconnaisse l'État de la Palestine.**

881 **5. Privilégie la démocratie et la diplomatie contre l'usage des armes.**

**Aux UFR
Aux USR
Aux sections syndicales**

Cher-e-s Camarades

Vous venez de recevoir le document d'orientation de notre 12^e Congrès de l'UCR qui se déroulera du 11 au 15 mai 2020 à Saint Malo, et qui sera soumis au vote des délégués

Ce document doit permettre d'organiser, partout, des temps de débat, d'échanges avec les syndiqués qui, s'ils le souhaitent pourront formuler des propositions d'amendements afin de l'enrichir.

Les délégués aux congrès seront porteurs des réflexions partagées de leur organisation et des amendements qu'ils auront proposés.

La commission exécutive de l'UCR a décidé de règles de travail pour gérer au mieux le nombre d'amendements et faciliter le travail de la commission avant le congrès :

- Feuille d'amendement vous est adressée avec le document.
- 1 seul amendement devra être présenté par feuille. (Autant de feuilles que d'amendements)
- Seules les sections, les USR et les UFR sont habilités à formuler des amendements.
- La feuille d'amendement devra être impérativement signée par le ou la secrétaire de l'organisation et portée le tampon de l'organisation.
- Tous les amendements devront être adressés par la Poste à *(tout autre moyen sera refusé)* :

**UCR – CGT
Commission des amendements
263 rue de paris
93515 Montreuil Cedex.**

La date limite de réception des amendements a été fixé au **vendredi 3 avril 2020.**

Nous mesurons bien, les contraintes posées mais la collaboration de chacun à cette rigueur de travail contribuera à la qualité et au sérieux que se doit la commission.

Je vous remercie de votre compréhension et vous souhaite bon travail.

**P/la Commission
Catherine Tran Phung Cau**